



Doc. 15299
25 mai 2021

Construire les réseaux universitaires ouverts du Conseil de l'Europe (OCEAN)

Proposition de résolution

déposée par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les conventions du Conseil de l'Europe sont la référence pour le respect de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme dans nos 47 États membres. Néanmoins, aujourd'hui, le multilatéralisme et les valeurs incarnés par ces conventions sont confrontés à de multiples défis qui appellent une réponse adéquate.

Grâce aux Réseaux universitaires ouverts du Conseil de l'Europe (OCEAN), nous pouvons créer des liens solides et durables entre notre Organisation et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche européens. En renforçant de manière systématique et structurée l'interaction mutuellement enrichissante et bénéfique entre le monde universitaire et une coopération intergouvernementale concrète, OCEAN améliorera la visibilité des normes du Conseil de l'Europe, à travers l'enseignement, la recherche et de multiples formats de coopération, et il contribuera ainsi à une meilleure application des conventions du Conseil de l'Europe dans tous nos pays.

L'Assemblée parlementaire devrait promouvoir cette approche innovante. Nous devrions appeler le Comité des Ministres à soutenir OCEAN et nous devrions sensibiliser les législateurs des pays européens et d'autres pays au grand potentiel des réseaux universitaires nationaux et transnationaux et au rôle qu'ils peuvent jouer en défendant nos valeurs et nos normes communes.

